

**RELEVÉ DES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA TOUR-EN-MAURIENNE
SÉANCE DU VENDREDI 10 JUILLET 2020**

Le Conseil municipal de La Tour-en-Maurienne s'est réuni le vendredi 10 juillet 2020 dans la salle des Échos d'Hermillon, sous la présidence de M. DURBET Yves, Maire. Il est procédé à l'appel des conseillers municipaux, le Maire constate que le quorum est atteint.

Membres Présents : DURBET Yves, FALQUET Philippe, FRUMILLON Mireille, BOCHET Danielle, STASIA Jean-Michel, REYNAUD Claude, AVANZI Louis, NORAZ Alain, DEFUNTI Elisabeth, MORRUGARES-BAROU Sabine, BENEDETTO Sophie, DUPRAZ-CHAUDET Laure, VALLIN Rémi, OLIVE Philippe, VALENZANO Justine.

Membres représentés : FRUMILLON Michel (a donné procuration à DURBET Yves), POLTRON Martine (a donné procuration à STASIA Jean-Michel), DURIEUX Natacha (a donné procuration à AVANZI Louis).

Membre excusé : DOMINJON Alain

Date de la convocation : 3 juillet 2020

DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T), Monsieur le Maire propose Monsieur Louis AVANZI pour effectuer la mission de secrétaire de séance. Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, désigne Monsieur Louis AVANZI comme secrétaire de séance.

**DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS DES CONSEILS MUNICIPAUX ET DE LEURS
SUPPLÉANTS AU SEIN DU COLLÈGE ÉLECTORAL
QUI SERA CHARGÉ DE PROCÉDER À L'ÉLECTION DES SÉNATEURS**

Monsieur le Maire donne lecture du procès-verbal et invite l'assemblée à procéder à l'élection délégués (5 titulaires et 3 suppléants).

Le conseil municipal a désigné 4 assesseurs pour la constitution du bureau : Monsieur Claude REYNAUD Philippe OLIVE, Monsieur Rémi VALLIN et Madame Justine VALENZANO.

Monsieur Yves DURBET présente la liste des candidats délégués titulaires : DURBET Yves, FRUMILLON Mireille, FALQUET Philippe, BOCHET Danielle, FRUMILLON Michel et les candidats suppléants : AVANZI Louis, DEFUNTI Elisabeth et REYNAUD Claude

Le vote a lieu sous bulletin secret, chaque conseiller est appelé et dépose son enveloppe dans l'urne. Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après pour le 1^{er} et unique tour de scrutin :

Nombre de bulletins dans l'urne : 18

À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 0

Majorité absolue : 10

A obtenu la liste conduite par Monsieur Yves DURBET : 18 voix

M. le maire a proclamé les élus délégués et les élus suppléants et n'a constaté aucun refus.

Séance levée à 17 h 30.

**Le secrétaire de séance,
Louis AVANZI,**



**Le Maire,
Yves DURBET,**